

ment de 147 pieds x 45 pieds, à un étage, avec toit "Monitor" pour la ventilation. La bâtisse sera construite en grès tiré de la carrière du pénitencier : pierre dressée sur face, cours d'assise pour les parements extérieurs pour correspondre avec les autres édifices ; même pierre, dressée au marteau, pour les parements intérieurs ; comble moisé avec toiture pleine recouverte en lames de métal posées sur papier goudronné ; deux entrées de huit pieds, bien éclairées ; barreaux aux fenêtres inférieures ; châssis à coulisses, s'ouvrant de moitié ; installations pour deux cabinets d'aisance et approvisionnement d'eau. Ce bâtiment, en voie de construction, est le premier des ateliers permanents projetés et occupe l'extrémité nord. Le terrain se trouvant élevé à cet endroit, il a fallu creuser à une profondeur de trois pieds pour mettre le plancher au niveau de la cour. Des tranchées de trois pieds six pouces de profondeur ont été faites pour recevoir les murs de fondement. On est à extraire la pierre de la carrière et à la dégrossir ; les boiseries seront préparées durant l'hiver et on se hâtera de terminer les travaux le printemps prochain. Cet atelier comblera un grand vide et permettra d'employer les prisonniers, pendant l'hiver et la saison pluvieuse, à préparer la pierre nécessaire pour les autres ateliers permanents projetés, le mur d'enceinte et la barrière d'entrée.

*Grand réservoir en bois.*—Ce réservoir en bois, ayant 100 pieds de long, 24 pieds de large et 12 pieds de profondeur, contenant 180,000 gallons mesure impériale, a été construit en 1883. La partie supérieure est protégée par un bâtiment en bois avec toit en bardeau. Cette construction est entourée d'une couche de glaise, et l'eau qui dégoutte du toit ayant pourri les seuils et l'extrémité des poutres et du revêtement de planche, ce dernier n'était plus sûr. Les seuils ont été renouvelés et on a raccourci les poutres et le revêtement d'environ 15 pieds ; on a aussi enlevé toute la partie pourrie du bois et on a abaissé toute la construction sur les nouveaux seuils ; on a ajouté à la charpente des aisseliers pour donner plus de solidité à l'assemblage. La toiture en bardeau a été réparée et devra être renouvelée l'été prochain.

*Petit réservoir en bois.*—Ce premier réservoir a été construit en 1881 ou 1882 ; il a 18 pieds de long, 10 pieds de large, 9 pieds 10 pouces de profondeur, et contient environ 10,500 gallons mesure impériale ; il est situé à l'extrémité nord du premier lot d'un acre acquis pour le pénitencier. La source qu'on y a découverte se trouve en bas d'une haute colline, mais à un niveau beaucoup plus élevé que le terrain sur lequel est construit le pénitencier, à environ un mille franc nord-est de celui-ci. Une conduite en fonte, de 6 pouces de diamètre, porte l'eau des deux réservoirs à la prison et donne une pression de 50 livres au pouce carré dans le sous-sol. Ce petit réservoir n'était plus étanche ; on décida de le remplacer par un autre en pierre de taille, de 30 pieds de long, 15 pieds de large et 12 pieds de profondeur, pouvant contenir environ 30,000 gallons mesure impériale. Ce réservoir aura un double fond de bois et sera recouvert d'un toit de protection.

*Nouveau réservoir en pierre.*—En prenant la direction des travaux, je décidai de ne rien négliger pour protéger le pénitencier contre le danger des incendies pouvant se déclarer dans les bois qui couvrent les terrains de la prison, comprenant maintenant environ quinze acres. J'ai en conséquence préparé les plans de ce nouveau réservoir qui remplacera l'ancien. Il comprend deux compartiments de 30 pieds de long par 9 pieds de large et 10 pieds de profondeur pouvant contenir environ 35,000 gallons mesure impériale ; murs en pierre de taille, épais de 2 pieds 1½ pouce jusqu'à la ligne d'eau, voute en brique, le tout lié par du mortier ciment ; fond en béton et ciment ; voute plâtrée au ciment ; regard en pierre de taille avec couverture en dalles ; quatre ventilateurs en fonte de 6 pieds de diamètre, dans la voute ; toute la construction recouverte d'une couche de glaise de trois pieds d'épaisseur, formant talus revêtu de gazon. Le tuyau de distribution du réservoir, avec soupape de 6 pouces, relié au conduit d'approvisionnement de 6 pouces est pourvu de tuyaux de trop-plein et de vidange. Ce réservoir est maintenant terminé et l'ouvrage a été bien fait. Grâce à la constante énergie du préfet-intérimaire, les travaux ont pu être exécutés avant la mauvaise saison. Manier les matériaux et les transporter sur ces hautes collines a été une rude besogne pour les hommes et pour les attelages.